Convocation de mon fils mineur

Par Rem33160

Bonjour
Mon fils âge de 16 ans et 14 ans au moments des faits est convoqué pour une plainte déposée par son ex compagne pour viol
Je vous laisse imaginer le choque que cela représente pour nous parents
La situation n est pas très Claire car :
Mon fils l à quitté au bout d un an de relation car c était très toxique
Son ex est une fille avec un lourd passé psy , tentative de suicide scarification, attouchement du père etc?.
Elle n a pas supporté et l a harcelé pendant longtemps :
Création de 28 faux profils car il la bloquait systématiquement
Elle est rentrée en contact avec beaucoup d amis à lui pour demander des nouvelles, s excuser de lui avoir fait du mal et souhaitant reprendre contact avec lui (nous avons des messages et des vocaux)
J ai contacté l autre chérie qu il a eu pendant l année d après , elle m a dit que mon fils ´ avait jamais été violent ni oppressant pour avoir des relations sexuelles
Mon fils nie l avoir violé également
Je suis partagé
Évidemment j ai envie de croire son innocence, il est scolarisé ne présente pas de problèmes particuliers
Il m avait fait part de son inquiétude avant la plainte car il savait qu elle voulait se venger d après ses dires
Il a rdv d ici 15 jours pour s expliquer je me demande quelle peuvent être les conséquences
Évidemment si il avoue et est coupable alors il méritera sa peine

---
Par yapasdequoi

Bonjour,

Trouvez rapidement un avocat qui l'aidera à comprendre la situation et les conséquences à envisager et à préciser les bons arguments pour sa défense.

Par exemple dénigrer l'ex n'est pas forcément bien vu par le juge. Le fait qu'elle ait persisté à reprendre contact ne change rien à l'accusation. Une volonté de lui nuire doit être démontrée.

Par Isadore

Bonjour,

Oui, voyez d'urgence un avocat pour votre fils (sinon il lui en sera désigné un d'office). Votre fils va faire face à une procédure éprouvante, c'est toujours difficile des deux côtés.

N'hésitez pas à demander conseil à son médecin traitant si jamais vous sentez qu'il perd pied.

Par Rem33160

Merci pour vos réponses
Nous n avons jamais eu affaire à la justice la maman et moi même nous sommes dépités